

DATE : LE 23 OCTOBRE 2023

N° 2023-23

CATÉGORIE : PLACEMENTS**À :** Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, courtiers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux**OBJET :** Lancement de deux nouveaux fonds FPG axés sur la croissance**Annonce**

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer l'ajout de deux nouveaux fonds distincts à sa gamme de produits de fonds de placement garanti (FPG). Ces nouveaux fonds axés sur la croissance offrent aux clients plus d'occasions de diversification et de croissance de leurs placements au sein de leurs contrats de FPG.

Lancement de deux nouveaux fonds FPG axés sur la croissance

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer le lancement de deux nouveaux fonds le 23 octobre 2023, alors qu'elle continue d'élargir les options de fonds distincts offertes dans sa gamme de produits de FPG. Les deux nouveaux FPG axés sur les actions de croissance offrent une exposition diversifiée aux actions mondiales axées sur la croissance ainsi que l'occasion de diversifier les styles de placement de son portefeuille. Les deux fonds sont offerts dans le cadre des trois séries de FPG : 75/75, 75/100 et 100/100.

Les nouveaux fonds d'actions mondiales sont les suivants :

- **FPG mondial de croissance de l'Empire Vie**
[Gestionnaire de fonds](#) : Placements Empire Vie Inc.
[Gestionnaires de portefeuille](#) : David Mann, CFA et Ashley Misquitta, CFA
- **FPG d'actions mondiales Canoe de l'Empire Vie**
[Gestionnaire de fonds](#) : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
[Gestionnaire du fonds sous-jacent](#) : Financière Canoe LP
[Gestionnaires de portefeuille](#) : Nadim Rizk, MBA et Andrew Chan, M Sc., CIM

Nouveaux documents sur les FPG à remettre au point de vente

À compter du 23 octobre 2023, les documents à remettre au point de vente pour les FPG comprendront les deux nouveaux FPG. Vous pouvez consulter et commander ces documents au www.empire.ca/fr/advisor.

- À compter du 23 octobre 2023, vous devrez utiliser la version mise à jour (INV-943 octobre 2023) du document Brochure documentaire et dispositions du contrat de FPG lors de toute nouvelle vente d'un contrat de FPG. Veuillez détruire vos exemplaires actuels du formulaire INV-943 daté de mai 2023.
- Les clients actuels des FPG recevront un exemplaire de l'addenda à la brochure documentaire et avenant aux dispositions du contrat de FPG avec leur relevé de placement du 31 décembre 2023.

Avis à l'intention des clients

Nous publierons le 23 octobre 2023 un avis expliquant les changements sur le site Web de l'Empire Vie à l'intention des consommateurs.

Personne-ressource

Geoff Gibson, vice-président, Produits et Marketing, Placements